

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 36 • 7 SEPTEMBRE 2018 • CHF 3.-

Colombie: vague d'assassinats de leaders sociaux malgré le processus de paix pages 5&6



L'avenir des requérants érythréens en Suisse au centre des débats page 4



Au rendez-vous de la bonne assiette

SUISSE • Le 23 septembre, les Suisses se prononceront sur deux initiatives importantes pour l'avenir de l'agriculture. Si la gauche et les Verts soutiennent les textes, le Conseil fédéral, le parlement, l'UDC, le PLR et le PDC national s'y opposent.



L'initiative pour des aliments équitables lancée par les Verts a été déposée en novembre 2015 à Berne. Le texte demande que la Confédération renforce l'offre, aussi bien locale qu'internationale, de denrées alimentaires de bonne qualité et produites dans le respect de l'environnement, des ressources, des animaux et des conditions de travail. Pour ce faire, la Confédération doit privilégier les produits importés issus du commerce équitable et d'exploitations paysannes cultivant le sol, mais aussi réduire les incidences négatives du transport et de l'entreposage des denrées alimentaires pour l'environnement et le climat. L'initiative demande aussi que la Confédération prenne des mesures pour endiguer le gaspillage des aliments.

A l'occasion de la conférence de presse de lancement de campagne le 9 août à Berne, les initiants ont tenu à démontrer les arguments du gouvernement, qui juge l'initiative impraticable. «L'initiative mise surtout sur l'incitation et l'information. Elle est simple à mettre en œuvre. Il suffit par

exemple de mieux déclarer les produits ou de conclure des conventions sectorielles d'objectifs (notamment avec le commerce de détail, ndr). Ou de renforcer des mesures éprouvées de l'économie privée, telles que les labels. Il conviendrait également d'offrir un traitement de faveur aux importations produites de manière durable, par exemple lors de l'octroi de contingents», a ainsi assuré la conseillère nationale de Bâle-campagne, Maya Graf, co-présidente du comité d'initiative.

Un garde-fou à la libéralisation à outrance

Directeur d'Agora, organisation faîtière de l'agriculture romande, basée à Lausanne, Loïc Bardet voit, lui aussi de nombreux points positifs dans l'initiative. «En septembre 2017, le peuple a largement approuvé l'initiative de l'Union suisse des paysans (USP) sur la sécurité alimentaire. Celle-ci stipulait, dans son article 1, que les échanges trans-frontaliers devaient être soumis à la durabilité. Or, un

mois après Johann Schneider-Ammann, en livrant sa vision d'ensemble sur l'agriculture, en appelait à ouvrir les frontières avec les pays latino-américains du Mercosur ou à accroître les échanges avec l'UE. L'initiative des Verts peut servir de garde-fou à cette ouverture à outrance, en précisant que l'importation de produits agricoles se fasse selon des règles écologiquement et socialement soutenables», assure le spécialiste.

L'initiative ne va-t-elle pas pourtant aller à l'encontre de traités de libre-échange déjà signés par la Suisse, comme le critique le Conseil fédéral? «Il n'est inscrit nulle part dans l'initiative que les aliments importés devraient se soumettre aux normes suisses», souligne Loïc Bardet. «De plus, une étude de l'université de Berne a montré que ce conflit de normes n'existerait pas, si la Suisse se référait à des standards internationaux reconnus. Je ne doute pas que le parlement, majoritairement à droite, privilégie cette option et choisisse une application compatible avec

l'OMC», complète notre interlocuteur. Il se félicite aussi que l'initiative propose de renforcer la transparence de l'information sur la provenance des aliments. «Les enquêtes montrent que les Suisses sont prêts à payer un peu plus si cette production contribue à la biodiversité ou au bien-être animal. Il faut donc continuer à mieux informer les consommateurs sur l'origine des produits», relève-t-il encore.

Inscrire la souveraineté alimentaire dans la constitution

La deuxième initiative soumise au vote a été déposée en mars 2015 à Berne. Lancée par le syndicat Uniterre, elle se veut encore plus ambitieuse, en exigeant que le concept de souveraineté alimentaire rentre dans la constitution et que la Confédération favorise une agriculture paysanne indigène rémunératrice et diversifiée. Tout en demandant que le gouvernement s'engage à favoriser le nombre d'actifs dans l'agriculture, l'initiative veut une préservation des sur-

Affaire Maudet: des mesurette

Pierre Maudet a menti. Le 30 août, le Parquet genevois a expliqué que, contrairement à ce qu'avait affirmé le magistrat PLR devant le Conseil d'Etat, le parlement, les médias et les citoyens, il s'était rendu à Abu Dhabi en 2015, tous frais payés pour un montant de plusieurs dizaines de milliers de francs, à l'invitation du prince héritier des Emirats. Ce qui contredit la version bricolée par le président du Conseil d'Etat d'un voyage privé en famille et entre amis.

Pierre Maudet prévenu d'acceptation d'un avantage, il appartient maintenant au Ministère public de faire toute la lumière sur cette affaire, une fois que l'immunité parlementaire sera levée. La question étant de savoir si l'élu PLR a offert des contreparties à son hôte ou à ses connaissances. Plus généralement, il s'agira de savoir quelles sont les pratiques de M. Maudet en matière de faveurs accordées.

Au-delà du volet judiciaire, l'affaire présente aussi un tour politique. Est-il possible qu'un magistrat, qui a prêté serment, puisse mentir à tous et rester en place, surtout le temps de l'enquête?

Jusqu'à présent très attentiste, le gouvernement genevois, qui fait bloc derrière l'élu PLR, a finalement décidé cette semaine de demi-mesures de suspension partielle. Il maintient Pierre Maudet à la tête du Département de la sécurité. Seules les relations institutionnelles entre le pouvoir judiciaire et le département de la sécurité, de même que l'exercice des responsabilités hiérarchiques sur la cheffe de la police en ce qui concerne ses responsabilités administratives sur l'inspection générale des services (IGS) sous l'autorité du Ministère public seront confiées à Mauro Poggia. C'est un minimum, qui ménage tout juste le principe de séparation des pouvoirs. On est loin des exigences qui, du Syndicat de la police judiciaire au PS, en passant par Ensemble à Gauche, demandaient un retrait complet de ce département. La moitié de la charge de présidence du Conseil d'Etat sera confiée à Hodgers.

Il est difficile de comprendre le sens de ces mesurette, sachant que M. Maudet restera responsable de la gestion de l'aéroport, où la société de l'Emirate Group, Dnata a obtenu la prolongation de son mandat au sol en 2016. Et continuera à superviser les affaires extérieures et affaires économiques et celles de la Genève internationale dans le cadre de sa présidence. Qui doute encore que Pierre Maudet soit le Grand manitou du gouvernement?

Suite en page 2

Joël Depommier

Suite de la page 1

faces cultivables, proscrire les OGM, veiller à une harmonisation des conditions de travail des salariés de la terre en Suisse. En ce qui concerne les denrées importées, l'initiative veut que la Confédération continue à prélever des droits de douane et régule les volumes d'importation. Elle veut aussi qu'aucune subvention à l'exportation ne soit plus attribuée. Ce qu'approuvent des associations d'entraide comme Solidarité sans frontières (SOSF). «Ce type de subventions concurrence directement les marchés locaux sur lesquels nos surplus sont déversés à moindre prix empêchant l'essor d'une agriculture locale répondant aux besoins de ces populations», soulignait Amanda Ioset, secrétaire générale de l'organisation lors de la conférence de presse de lancement de l'initiative le 16 août.

Haro sur les marges de la grande distribution

A la fin du mois, les initiants sont redescendus dans l'arène pour assurer que leur initiative ne ferait ni augmenter les prix, ni réduire la diversité de l'offre. «On veut que les marges de la grande distribution soient déclarées et connues. Ces marges sont les plus hautes d'Europe et ont une incidence déterminante sur les prix aux consommateurs. On pense que c'est un facteur du tourisme d'achat», a ainsi tonné Pierre-André Tombez, président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire. «Notre objectif est d'augmenter l'offre avec des milliers de spécialités régionales et des manières de faire différentes d'une ferme à l'autre, des magasins régionaux, des collaborations avec les boulangeries et boucheries artisanales et les restaurants», a-t-il continué. «La souveraineté alimentaire a un impact positif sur l'économie, sur l'être humain, sur l'environnement. Seule une agriculture diversifiée, utilisant les variétés locales et protégeant les ressources naturelles, sera capable de freiner les bouleversements promis par le changement climatique», a revendiqué Sylvie Bonvin-Sansonns, cheffe du groupe des Verts au parlement fribourgeois.

Pour sa part, la faitière paysanne Agora a décidé de laisser la liberté de vote à ces membres, considérant qu'elle allait extrêmement loin dans les détails et les exigences. «L'initiative présente plusieurs points intéressants, comme l'exigence que la Confédération soutienne la création d'organisations paysannes visant à assurer l'adéquation entre l'offre des paysans et les besoins de la population. Renforcer le rôle d'Interprofessions (IP) va dans le bon sens. Les interprofessions actives dans la production de fromage d'appellation d'origine sont de bons exemples permettant d'assurer un meilleur revenu. Ce qui n'est malheureusement pas encore le cas de l'Interprofession du lait, qui n'arrive pas à assurer un prix équitable et décent aux producteurs», conclut Loïc Bardet. ■

Joël Depommier

Le Conseil fédéral a-t-il peur de la transparence?

SUISSE • Le 29 août, le Conseil fédéral a annoncé qu'il rejetait l'initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (Initiative sur la transparence), avec des arguments fallacieux.

Pour rappel, l'initiative, déposée par le PS en octobre dernier, exige que les partis ou comités rendent publics leur financement. Si elle était acceptée, les dons anonymes importants seraient interdits et les partis devraient transmettre à la Chancellerie fédérale leurs comptes ainsi que l'origine de tout don supérieur à 10'000 francs. Les personnes ou les comités qui dépenseraient plus de 100'000 francs pour une campagne seraient également tenus de déclarer les dons importants.

Equilibre des pouvoirs, vraiment?

Sûrement parce qu'il pressent une possible sympathie de la population pour les revendications de l'initiative, le Conseil fédéral utilise des arguments fallacieux pour contourner le débat de fond. Ainsi, il serait contre

l'initiative, car celle-ci serait «difficile à concilier avec les particularités du système politique suisse», un système qui serait selon lui caractérisé par «des forces politiques qui se contrôlent et se font contrepoids». On croit rêver quand on lit que «l'équilibre des pouvoirs empêche les partis politiques d'exercer une influence prédominante»: si on peut déjà émettre des doutes sur l'affirmation en soi, elle occulte surtout le fait que bien souvent, ce sont non pas les partis mais des comités ad hoc qui mènent les campagnes de votation. Peut-on sincèrement considérer qu'il y a un «équilibre des pouvoirs» et des «forces qui se font contrepoids» quand se font face lors d'une votation d'une part les assuré-e-s et leurs soutiens - certes déterminés mais fauchés - et d'autre part les comités bourgeois

grassement financés par les assureurs maladie (exemple parmi d'autres)?

Plus loin, l'exécutif donne d'autres arguments pour le moins douteux, comme le fait que la transparence ne serait pas compatible avec le fédéralisme (pourquoi? - il ne se donne pas la peine de l'expliquer), qu'elle coûterait trop cher (le bon vieil argument) et «qu'il serait toujours possible de contourner les règles proposées» (comme si ce n'était pas le cas pour toutes les autres règles).

Enfin, gardons le plus absurde pour la fin: «Il n'est par ailleurs pas établi que les sommes affectées aux élections et aux votations influencent les résultats de façon décisive». Pas besoin de faire de longues recherches pour savoir qu'on ne combat pas à armes égales face à ceux dont les millions permettent de recouvrir tous les

lieux publics du pays de leurs affiches format mondial...

Les arguments de notre gouvernement font peur, tant ils se situent à des années-lumière de la réalité concrète de la lutte politique en Suisse. A le lire, on croirait même que notre pays - soi-disant à la pointe dans tellement de domaines - serait incapable de mettre en place ce que tous les autres États européens ont créé depuis longtemps: des règles claires sur le financement des acteurs politiques importants.

Basique pour garantir un minimum de démocratie, mais visiblement hors-de-portée d'un gouvernement dont le principal souci est surtout de garantir la toute-puissance des lobbys des assureurs et des banques. Et ceci en toute discrétion. ■

Amanda Ioset

L'Union Sans Scrupules



Ce qu'il y a de bien avec la rentrée, c'est qu'il y a toujours en politique un coq pour annoncer ses résolutions estivales. Témoin notre Pierre-Grive Maillard (à ne pas confondre avec le petit Colin du même nom), qui a décidé d'assurer sa reconversion professionnelle. Or en quoi peut rêver de se métamorphoser un Conseiller d'Etat, lorsqu'il a servi 14 ans durant les intérêts patronaux de Vaud et d'ailleurs? En lobbyiste de Nestlé? En égérie d'Implenia? En danseuse de Poutine? Que nenni. Le bougre se voit en président d'USS, de son vrai nom «Union Syndicale Suisse». Bon. Il est vrai que l'USS porte ce nom un peu comme l'ont fait avant elle les syndicats du crime ou de la magistrature. Son histoire ressemble

moins à la révolution qu'au maccarthysme. Et il faut bien avouer que sa seule invention «syndicale» à ce jour reste la paix du travail. Il n'en demeure pas moins qu'elle réunit ce que la Suisse compte de syndicats et que, même lâche, mou et socialiste s'il le faut, on imagine à sa tête un syndicaliste.

Ici la question de notre chronique devient ce que tout le monde en a prévu: Pierre-Grive Maillard est-il syndicaliste? La réponse, tout autant anticipée, étant: bien sûr que pouic. Non pas parce qu'il a choisi un parti qui ne sait plus que les râteliers sont pour le bétail. Ni parce que ses concessions l'ont compromis de la crête aux ergots. Mais simplement parce qu'il ne laissera pour héritage de son trauma politique que la RIE III. Soit ce fameux tour de passe-passe qui vide chaque jour les caisses de l'Etat pour remplir celles de Novartis. Quand on s'occupe de la santé et du social, la farce vire au coupe-gorge.

Bref: laissons maintenant les travailleurs d'Aarau et du Locle mettre sur leur tête ce pou ravageur, et prenons la distance du sage qui sait que tout passe.

Zenesquement vôtre,

Renart

Chronique tenue tous les 15 jours par Yves Mugny, auteur de *La Faute au loup* (éd. Cousu Mouche), www.yvesmugny.ch www.facebook.com/Yves.Mugny/
Illustration: maou.ch



Genève: Grève des maçons en octobre

N'en jetez plus! En négociation avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE) depuis plus d'un an sur la nouvelle convention nationale ainsi que sur la garantie de la retraite à 60 ans, les syndicats SIT, Syna et Unia ont décidé de montrer les dents. A Genève, ils ont organisé le 4 septembre une mobilisation devant tous les dépôts des principales entreprises du canton, fumigènes à la main. A cette occasion, ils ont dénoncé tant les menaces d'augmentation des horaires, avec 300 heures supplémentaires à la clef au niveau national que l'explosion du travail temporaire dans le canton, avec plus de 50% des travailleurs sur de nombreux chantiers ou la précarisation des travailleurs

âgés, licenciés et repris comme temporaires. La sous-traitance «massive et crapuleuse, qui fait le nid du dumping, voire de la traite humaine» dans le secteur a aussi été vilipendée.

93% des salariés ont approuvé le principe d'une grève

Face aux fins de non-recevoir des patrons, les syndicats vont faire monter les enchères et s'apprêtent à lancer en octobre un mouvement de grève générale. Le principe en a déjà été voté en août par une majorité de 93% des salariés. A Genève, celle-ci devrait débiter le mardi 16 octobre à 6h30 à la Place des 22 Cantons.

Réd.

AGENDA

Table ronde sur la souveraineté alimentaire

Mardi 11 septembre à partir de 18h30. Centre Fries, Rue G. Techtermann 8, Fribourg

Avec la participation de: Sylvie Bonvin Sansonnens, maître-agricultrice, députée au Grand Conseil fribourgeois, ardente défenseur des paysan.ne.s Florian Rochat, ancien directeur du Centre Europe Tiers-Monde (CETIM), spécialiste du concept de souveraineté alimentaire dans les pays du Sud et des luttes paysannes à travers le monde.
Organisé par le journal *Gauchebo*, Entrée libre, collecte

Débat public sur la Grève générale de 1918

Mercredi 12 septembre à partir de 18h30, Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville (1er étage), Lausanne

18h45 Discussion entre les historiens Pierre Eichenberger et Olivier Meuwly, Evolution de la recherche historique autour de la Grève générale de 1918

19h45 Table ronde avec des représentants la société civile, avec la participation de Christophe Raymond (Directeur général du Centre Patronal), Marie Hélène Miauton (chroniqueuse et essayiste), Raphael Ramuz (Syndicat SSP) et Stéphanie Roulin (Université de Fribourg)

IMPRESSUM

Société d'édition de *Gauchebo*
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
Christophe Grand, président cgd@gauchebo.ch

Rédaction
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
redaction@gauchebo.ch
022 320 63 35

Joël Depommier, rédacteur en chef jdr@gauchebo.ch

Abonnements
abo@gauchebo.ch
www.gauchebo.ch/abo
CCP 12-9325-6

Publicité
tarifs sur www.gauchebo.ch/tarifs-publicitaires

Maquette
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

Impression
Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

Un automne politique chaud

NEUCHÂTEL • La rentrée politique s'annonce tendue avec des dossiers chauds tant sanitaires que fiscaux devant le parlement pour ces prochains mois.



Le projet de future réorganisation hospitalière du canton pourrait passer devant le Grand Conseil en début d'année prochaine.

Müller

Ces dossiers touchent des règles de base du canton et exigent des décisions sagement mûries. Pourtant, la logique qui guide quasiment tous les projets du Conseil d'Etat s'articule autour de la nécessité, pour le gouvernement et la droite, de réaliser des économies. A croire que la vie d'une communauté au XXI^{ème} siècle, ne peut se concevoir que par des mesures de restrictions budgétaires pour rendre les gens heureux. Cette position ne constitue pas une originalité. On constate la même logique dans tous les pays occidentaux qui se prétendent évolués. Tout est conçu pour que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent. En 2015, la croissance du PIB neuchâtelois par habitant était même la plus importante de Suisse du fait de ses activités économiques, mais les pouvoirs publics n'ont pas d'argent et ils réduisent les services à la population. Le canton ne tire ainsi aucun avantage de l'activité économique des salariés puisque les impôts sur le bénéfice des entreprises sont réduits et vont se réduire encore. De plus, les impôts des grandes entreprises sont payés sur le lieu de leur siège principal, dont la plupart ne se trouvent pas dans le canton. La seule chose qui n'est pas esquissée dans ces projets, c'est le temps qu'il faudra à la population pour qu'elle prenne conscience de cette supercherie que l'on peut définir par l'expression: ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai. Passons en revue quelques dossiers.

Hôpital neuchâtelois

Contrairement à ce qui a été annoncé en février, le centre de soins palliatifs de La Chaux-de-Fonds, La Chrysalide, ne sera pas déplacé avant deux ans sur un autre site de l'Hôpital neuchâtelois (HNE). En juin dernier, le Conseil d'administration de l'HNE avait déjà sollicité l'autorisation de déplacer l'unité de soins palliatifs sur le site de soins aigus de La Chaux-de-Fonds. La réussite de la motion populaire (plus de 3'000 signatures) n'est certainement pas étrangère au changement de décision du gouvernement en cette fin d'août. Le report de la décision définitive est justifié pour que l'avenir de cette remarquable institution soit en adéquation avec l'organisation hospitalière cantonale, faisant

suite au vote de février 2017 favorable au maintien de deux hôpitaux dans le canton. Soulignons que le Conseil d'Etat estime la proposition du Conseil d'administration justifiée dans son principe, ce qui laisse un goût amer.

Par ailleurs, l'HNE a décidé de supprimer plus de 100 emplois équivalents pleins-temps, ainsi des lits. Des mesures qui passeront par des licenciements. Ces suppressions d'emplois ne se justifient pas par des réductions des besoins, mais elles répondent aux économies exigées par le gouvernement.

Cet épisode surgit dans le cadre de la future organisation hospitalière qui voit son traitement repoussé au Grand Conseil en raison des travaux de la commission hospitalière qui travaille sur un contre-projet à celui du Conseil d'Etat sur la mise en œuvre de l'initiative pour deux hôpitaux. Celui-ci devrait être présenté aux milieux concernés durant le mois de septembre, alors que le parlement pourrait aborder ce difficile dossier au début de l'année prochaine.

Cadeaux fiscaux

L'autre dossier d'importance traite de la fiscalité. En juillet, le Conseil d'Etat a annoncé sa volonté de baisser encore la fiscalité des personnes physiques et entreprises, en réduisant le taux ordinaire d'imposition du bénéfice de 15,6 à 13,4% pour ces dernières et de revoir la péréquation intercommunale, tout cela en prétendant agir pour l'unité du canton et son renforcement. Mais les mesures annoncées auront un impact négatif pour plusieurs communes les plus pauvres alors que les plus riches, qui peuvent offrir à leur population le taux d'impôt le plus bas du canton seront favorisées. Comprenez qui pourra!

Toutes les mesures prévoyant des économies vont dans le bon sens selon la droite. Dans la réalité, les tâches publiques au service de la population se réduisent ce qui suscite de vives réactions lors de leur mise en œuvre. Dans les services cantonaux, les réductions des financements dégraderont les conditions de travail et plomberont l'ambiance. Les élus sauront-ils prendre en compte ces contradictions? L'avenir le dira. ■

Alain Bringolf

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

La chaleur et le corps des femmes

Cet été fut particulièrement éprouvant du point de vue de la chaleur. Quand la température dépassait les 32°, je me sentais limace, l'après-midi, et n'arrivais rien à faire de constructif.

Il a aussi été chaud du point de vue politique.

Le 19 juillet 2018 éclatait l'affaire Benalla. Macron n'aura pas pu profiter de la victoire des Bleus en championnat du monde de football, quatre jours auparavant, lui qui avait monopolisé l'équipe dans les jardins de l'Élysée pour se faire photographier avec elle, aux dépens du public qui avait attendu pendant des heures, sur les Champs Élysées et dans la chaleur, pour voir passer les héros. L'affaire Benalla fut d'ailleurs mal gérée par le président de la République, qui a montré trop de mansuétude envers le bastonneur, et par son entourage, qui n'a pas su endiguer la vague du scandale, puis qui a montré peu de courage lors des interrogatoires de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Gérard Collomb y fut particulièrement minable. Une tache sur le beau costume d'Emmanuel Macron. La piscine de Brégançon, où le couple présidentiel passa deux semaines de vacances, fit quelques vaguelettes, Macron fit savoir qu'il travaillait pour la République en téléphonant tous azimuts. A son retour, il prit en pleine figure la démission de son ministre de la révolution écologique, le très populaire Nicolas Hulot qui, impuissant en face des intérêts économiques, ne voulait plus se mentir. Ce qui en dit long sur le manque d'engagement du gouvernement concernant la question qui devrait préoccuper tous les dirigeants : le réchauffement climatique. Selon Nicolas Hulot, et bien des experts, la Terre deviendra une fournaise, les catastrophes naturelles se multiplieront et seront de plus en plus violentes, l'eau potable manquera, les villes côtières s'enfonceront sous l'eau (notamment Pékin, Shanghai, Hong Kong, Mumbai, Hô Chi Minh-Ville, Tokyo, Manille, New York, Los Angeles, toute la baie de San Francisco, Rio, Buenos Aires, Alexandrie, Dakar, Le Cap, Istanbul, Venise, Londres, Bordeaux, Stockholm, Copenhague, Bruxelles, Barcelone, Lisbonne, Thessalonique, St-Petersbourg, ainsi que toute la côte méditerranéenne)... Mais les gouvernants regardent ailleurs, puisque seul comptent pour eux la durée de leur mandat et la possibilité de leur réélection.

A Genève, le 8 août, cinq femmes furent tabassées par une bande de «mecs de cité», français, bien machos, qui leur ont même donné des coups de pied à la tête une fois qu'elles étaient à terre. Un demi-millier de personnes, choquées par cet événement, ont exigé, dimanche 12 août, en fin d'après-midi à Lausanne, Berne, Bâle et Zurich, la fin des violences faites aux femmes.

Et voilà qu'éclate un autre scandale. Le brillant Pierre Maudet, responsable des affaires sécuritaires et président du Conseil d'Etat genevois, a menti à propos de son voyage à Abu Dhabi en 2015. Le 30 août, le Ministère public décide d'ouvrir une instruction contre son ex-chef de cabinet et veut aussi entendre Monsieur Maudet «en qualité de prévenu d'acceptation d'un avantage» mais le Grand Conseil doit lever son immunité, ce que souhaite l'ensemble de la classe politique, ainsi que l'intéressé lui-même. Drôle de rentrée...

Le 25 juin, dans ma chronique, j'expliquais que deux femmes avaient été amendées pour avoir dessiné un clitoris à la craie sur le sol. On apprenait, début août, que les amendes avaient été supprimées. Les petites victoires se savourent avec plaisir.

Mais on n'en a pas fini avec le corps des femmes. Durant un match de l'US Open, Alizé Cornet s'est mise à l'écart pour changer de t-shirt, laissant apparaître un soutien-gorge bien enveloppant, de ceux que portent les sportives. Mais c'en était trop pour l'arbitre, particulièrement pudibond, qui l'a sanctionnée d'un avertissement. Sous pression, l'US Open a invalidé la décision.

La veille, Timea Bacsinsky, pour un changement de robe, a été emmenée par une officielle dans des toilettes publiques, puis dans un placard à balais, enfin dans une salle des urgences!

Serena Williams (23 titres de Grand Chelem en simple, mieux que les 20 de Roger Federer!) a subi des propos injurieux à propos de la tenue moulante qu'elle portait à Roland-Garros. Notamment de la part de Bernard Giudicelli, président de la Fédération française de tennis. Pour répondre, elle a mis un tutu à l'US Open!

Bien assis sur leur siège pendant les pauses, les hommes, eux, peuvent sans autre enlever leur t-shirt mouillé, essuyer leur torse poilu, sortir un maillot sec de leur sac et l'enfiler sans que cela ne suscite la moindre réaction. Mais si c'est une femme, même dos au public, on crie à l'atteinte aux bonnes mœurs! Molière faisait déjà dire à Tartuffe, au 17^{ème} siècle: «Cachez ce sein que je ne saurais voir!» (alors qu'il matait, le salaud!). Les seins sont considérés comme «partie intime» du corps des femmes, qui doivent être couverts. A certaines périodes, les épaules et les jambes des femmes étaient aussi considérées comme des parties intimes qu'il fallait cacher. C'est d'ailleurs encore le cas dans de nombreux pays musulmans. Mais en Occident, les normes ont évolué, les femmes peuvent sortir nu-tête et légèrement vêtues, surtout quand il fait chaud! Et la révolution sexuelle d'après Mai 68 a eu notamment pour effet que les femmes peuvent désormais bronzer seins nus dans les piscines et sur les plages. Même si, récemment, des agents de la police municipale, brandissant un règlement du début du 20^{ème} siècle, ont voulu amender des femmes qui se baignaient seins nus dans le Rhône.

Ces faits mettent en lumière les discriminations et le poids qui pèsent encore sur le corps des femmes. On veut partout le contrôler. Il est paradoxal de considérer comme «sale» ou «une offense à la morale» la poitrine féminine, qui sert à nourrir le bébé, ce dont la majorité des humains a bénéficié. Ces réactions machistes sont un outrage à la liberté individuelle.

Je conseillerais aux joueuses de tennis (et d'autres sports) de s'entendre pour défier ces interdits d'un autre âge, et de se changer tranquillement, comme le font les hommes, au vu et au su de tout le monde. Elles pourraient même écrire sur leur peau, d'après les actions des Femmes: «Mon corps m'appartient».

Huguette Junod



Une réconciliation et des interrogations

ASILE • L'Éthiopie et l'Érythrée, pays de la Corne de l'Afrique, ont signé en début d'été un accord de paix historique. En plus des nombreux enjeux intérieurs et régionaux, la question du sort réservé aux réfugiés, notamment en Suisse, fait débat.

Le 9 juillet 2018, l'indéboulonnable président érythréen Isaias Afewerki et le nouveau premier ministre éthiopien Abiy Ahmed ont signé une «Déclaration conjointe de paix et d'amitié» à Asmara, capitale de l'Érythrée. L'accord est historique puisqu'il met fin à vingt ans d'état de guerre entre les deux pays, en garantissant notamment le retrait des troupes militaires éthiopiennes des territoires érythréens occupés depuis 2000.

Deux pays et une relation complexe

Colonie italienne de 1890 à 1941, l'Érythrée a été conquise par la Grande-Bretagne pendant la deuxième guerre mondiale. La résolution 390 (V) de l'Organisation des Nations Unies décide alors d'incorporer l'ex-colonie à l'Éthiopie alors dirigée par l'empereur Haïlé Sélassié. Privé de son droit à l'autodétermination, le peuple érythréen fonde rapidement des mouvements indépendantistes. En 1961, débute une guerre de libération qui durera trente ans et fera plus de 150'000 morts. Elle s'achèvera en 1991, quand le Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) capture la ville d'Asmara, capitale de l'ex-province éthiopienne, tandis qu'au même moment, les troupes du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FPRDE, allié des Érythréens) entrent dans Addis-Abeba. Désormais devenus gouvernements légitimes, les deux mouvements de libération vivent une véritable lune de miel jusqu'en 1998. L'Éthiopie soutient le référendum d'autodétermination organisé par le Gouvernement provisoire de l'Érythrée tandis que ce dernier octroie le libre-passage des marchandises éthiopiennes via les ports érythréens d'As-sab et Massawa. Cependant, en mai 1998, débute entre les deux pays une guerre qui fera plus de 110'000 morts. L'accord d'Alger, signé en 2000, mettra fin aux hostilités, prévoyant la création d'une commission chargée d'établir une frontière définitive entre les deux pays. En 2002, celle-ci rend son verdict, mais jusqu'en 2018, rien ne bouge, l'Éthiopie refusant le nouveau tracé et l'Érythrée écartant tout dialogue avec le gouvernement éthiopien tant que celui-ci ne retire pas ses troupes militaires des territoires désor-



Une manifestation lausannoise du collectif R en 2015 pour s'opposer au renvoi d'un requérant érythréen en Italie.

Gustave Dghilago

mais érythréens. Les frontières sont fermées, les biens ne circulent plus, impossible même de téléphoner de l'autre côté de la frontière...

Abiy Ahmed chamboule l'Éthiopie

Un événement bouleverse pourtant cette situation de tension persistante. En mars 2018, le premier ministre éthiopien Haïlémarïam Dessalegn démissionne, remplacé par un jeune oromo (groupe ethnique le plus important en Éthiopie) de 41 ans: Abiy Ahmed. Celui-ci déclare vouloir faire définitivement la paix avec l'Érythrée et normaliser les relations entre les deux pays. Contre toute attente, il impose au Comité exécutif du FPRDE au pouvoir d'accepter le tracé de la frontière érythréenne sans condition. S'en suivront plusieurs visites présidentielles jusqu'à la signature de la paix le 9 juillet.

Les lignes téléphoniques sont rétablies, puis les vols directs entre les deux capitales. Des familles séparées depuis des années se retrouvent.

Au niveau interne, tout va très vite en Éthiopie: les anciens mouvements d'opposition basés en Érythrée sont légalisés et leurs leaders amnistiés. Des opposants vivant en exil en Europe ou aux États-Unis, comme le militant oromo Jawar Mohammed, rentrent au pays ou annoncent leur intention de le faire avant les prochaines élections législatives de 2020. La réconciliation nationale semble avancer dans ce pays fédéraliste constitué de neuf régions administratives, même si des violences entre groupes ethniques ont éclaté ces dernières semaines, peut-être exacerbées pas le rythme des changements.

Pour l'Érythrée, les questions subsistent. Au niveau régional, une des

conséquences de l'accord de paix est un rapprochement avec la Somalie qui pourrait bien conduire à la suspension des sanctions de l'ONU qui pèsent depuis 2009 sur l'économie érythréenne. Pour rappel, au niveau interne, le gouvernement justifie la non-organisation d'élections ou la non-entrée en vigueur de la Constitution de 1997 par la situation de «niguerre, ni-paix» avec l'Éthiopie. Pour être cohérent avec le discours entretenu depuis 2002, les autorités devraient maintenant accélérer les réformes politiques. Le maintien du service national illimité étant également justifié par le conflit éthio-érythréen, sa disparition serait logique. Quelques signes encourageants sont à noter. Des centaines de prisonniers ont été libérés récemment dans les environs d'Asmara. Ils étaient détenus pour appartenance à des groupes religieux interdits, tentative d'évasion du pays et refus de participer au service national. Les derniers arrivants dans le système du service national se sont d'ailleurs vus annoncer qu'ils seraient la première génération depuis 24 ans à accomplir un service limité à 18 mois. Les sites d'information proches du gouvernement font également savoir que de nouvelles réformes seront annoncées en septembre.

Quid des réfugiés?

A l'étranger, certains se sont vite saisis de «l'intérêt» que pourrait représenter le rapprochement diplomatique entre l'Éthiopie et l'Érythrée pour se débarrasser des réfugiés éthiopiens et érythréens. Quelques jours après la conclusion de l'accord, la ministre de la Justice israélienne Ayelet Shaked a ainsi déclaré que les demandeurs d'asile originaires de l'Érythrée seraient immédiatement expulsés si le pays renonçait à son service militaire.

En Suisse aussi, la récupération politique va bon train, avec un bloc bourgeois - toutes tendances confondues - qui profite de l'occasion pour

demander un durcissement de la pratique du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) vis-à-vis des Érythréens.

Rappelons tout de même que ni l'UE ni la Suisse n'ont attendu les récents développements politiques pour renforcer leur stratégie de renvois vers les deux pays de la Corne de l'Afrique. En juin 2016 déjà, la Commission européenne présentait un nouveau «cadre pour les partenariats migratoires», dans la droite ligne de sa politique d'externalisation des frontières. L'Éthiopie y figurait déjà comme l'un des cinq pays prioritaires pour une coopération accrue incluant accord de réadmission, collaboration avec la police des frontières et missions d'identification.

En mars dernier, un accord de réadmission était conclu entre l'Union européenne et l'Éthiopie, cette dernière s'engageant désormais à accepter les renvois forcés de ses ressortissants dont la demande d'asile aurait été rejetée. L'accord est aussi valable pour la Suisse.

Quant aux ressortissants érythréens, la pratique de la Suisse à leur égard n'a cessé de se durcir depuis plus d'une année. Sur la base d'un jugement du Tribunal administratif fédéral (TAF), le SEM a annoncé début avril 2018 sa volonté de réexaminer les cas de 3'200 admissions provisoires. Au jour d'aujourd'hui, 250 admissions provisoires ont été examinées et une vingtaine levées, soit 9%. Comme l'Érythrée n'accepte pas les renvois forcés, seuls des retours «volontaires» seront possibles. Celles et ceux qui refuseront de partir se retrouveront alors à l'aide d'urgence, dans la précarité et sans permis de séjour. Cela alors qu'on apprendait récemment via le *Matin dimanche* que près de la moitié des Érythréens ayant déposé une demande d'asile en Suisse depuis le début de l'année sont des bébés nés sur le territoire helvétique... ■

Paulos Asfaha et Amanda Ioset

Tedros Eyasu est président de l'Association Suisse-Erythrée pour l'entraide (ASEPE), basée à Genève. Interview.

Dans le courant de l'été, un accord de paix a été annoncé entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Va-t-on voir un changement démocratique du régime de Isaias Afwerki ?

TEDROS EYASU Non, le pouvoir va rester arbitraire. En Érythrée, il n'existe ni parlement, ni constitution. Des gens sont emprisonnés sans raison. Toute manifestation est interdite. Il n'existe aucune participation du peuple. Le pays est une prison à ciel ouvert. La jeunesse n'a aucune perspective du fait qu'il n'y a aucune alternative politique. Les accords de paix ont été signés sur l'initiative du nouveau premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed et sous l'influence des pays arabes, pour qui notre pays est stratégique dans la région, du fait de son positionnement sur la mer Rouge en face du Yémen. Nous ne voulons pas être les jouets de ces manigances. Il faut savoir que les raisons même de la guerre initiée dès 1998 - à part un problème de délimitation de frontière - n'ont jamais été expliquées à la population, alors que celle-ci a toujours été en faveur de la paix, du fait que les Éthiopiens et Érythréens sont très proches, avec de nombreuses familles métissées. Les militaires au pouvoir - dont le président Isaias Afwerki qui occupe le devant de la scène depuis plus de 50 ans - sont pires que la mafia.

Suite à des décisions du Tribunal administratif, la Suisse veut revoir le statut de 3'200 requérants érythréens admis provi-

soire, envisageant même des retours sur une base volontaire pour les déboutés. Comment jugez-vous cette décision du Secrétariat d'État aux migrations (SEM)?

Ces changements sont très douloureux et provoquent la peur chez les requérants, qui jusqu'à présent avaient pu obtenir des permis provisoires ou des permis B qui leur permettaient de vivre tranquillement en Suisse et d'envisager enfin un futur. Ils sont aussi injustes, car la situation en Érythrée n'est pas stable. Tout peut changer très vite. Il faut donc que la Confédération réfléchisse à deux fois avant de mettre ses plans à exécution. D'ailleurs, si la Suisse reconnaît que les départs ne peuvent être imposés, c'est qu'elle sait que la situation politique est loin d'être normale. Le retour volontaire, sans emprisonnement, n'est envisageable que pour les agents érythréens qui travaillent en Suisse pour le régime.

L'UDC a fait du renvoi des Érythréens un de ces chevaux de bataille. Qu'en pensez-vous?

Il n'a rien de nouveau. Depuis 27 ans que j'habite la Suisse, je n'ai jamais vu l'UDC faire autre chose que de stigmatiser les étrangers ou les réfugiés lors des votations, sans rien proposer de concret pour le peuple ou pour développer l'économie.

Propos recueillis par Joël Depommier

Une vague d'assassinats de leaders sociaux malgré le processus de paix

COLOMBIE • Bien que des accords de paix aient été ratifiés entre la guérilla des FARC et le gouvernement en 2016, la violence d'Etat et des paramilitaires persiste contre les leaders sociaux ou communautaires. 130 militants ont déjà été tués en 2018.



Le 5 juillet, différentes organisations ont montré que nombre d'assassinats de militants en Colombie n'étaient pas liés au conflit entre FARC et gouvernement, mais à des luttes pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que pour la justice sociale, DR

La société colombienne a fait un énorme effort pour mettre fin à une guerre de plus de 70 ans. Le 24 novembre 2016, un «Accord pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable» a été signé. Il faut relever que la Suisse a participé aux efforts de la communauté internationale pour mettre un terme à l'affrontement armé qui a ensanglanté le pays. Elle apporte aussi sa contribution dans l'étape post-conflit. Pour leur part, le gouvernement de Colombie et les FARC ont souhaité qu'un original de l'accord final soit déposé auprès du Conseil fédéral. Les parties soulignaient ainsi l'importance de ce document, considéré comme Accord Spécial dans le cadre des Conventions de Genève. Le Conseil fédéral a accepté cette demande des deux parties. Même si le dépôt n'engendre pas de responsabilité pour la Suisse concernant la mise en œuvre de ce texte, ce fait a été un geste symbolique et de haute confiance envers la Suisse et son rôle international.

Aujourd'hui, le futur de l'accord de paix en Colombie s'avère pourtant très inquiétant. Après les élections parlementaires et présidentielles de mars, l'extrême droite et les groupes paramilitaires cherchent à empêcher le juste accomplissement des accords de paix et à frapper le mouvement social et populaire. La tactique développée par ces groupes paramilitaires se concentre sur l'assassinat des leaders populaires et sociaux, dont 130 ont été tués en 2018. Ils habitaient des régions sensibles, où se développent de grands projets miniers de multinationales ou d'infrastructures ainsi que dans les régions avec une forte présence de grands propriétaires terriens ou d'entreprises agro-industrielles et dans celles de production de coca liées au narcotrafic.

Narcotrafic en augmentation

Dans le pays, on observe en effet une augmentation importante des surfaces dédiées à la culture de la coca, passées de 159'000 hectares en 2015 à 188'000 en 2017. Les communautés qui habitent ces régions ont trouvé dans la culture de la coca leurs moyens de subsistance. Dans ces zones, l'Etat use de la répression armée contre les cultivateurs, en choisissant comme prétexte l'éradica-

tion forcée de cultures d'usage illicite. Pourtant, le profit que la population obtient par son activité est dérisoire s'il est comparé aux véritables gagnants du jour, les grands narcotrafiquants et le système financier national et international.

Après la signature des Accords de paix entre le gouvernement et les FARC, qui depuis longtemps avaient maintenu le contrôle territorial de ces zones, de nouveaux acteurs armés ont en effet pris le contrôle de ces territoires. Ils proviennent d'anciens groupes paramilitaires ou des cartels mexicains de la drogue. Certaines structures dissidentes des FARC opposées à l'Accord de paix se livrent aussi à ces activités et en contrôlent une partie. Les communautés rurales sont particulièrement affectées par ces changements dans le contrôle territorial, car les activités délictueuses et les actions de violence y ont augmenté. Jusqu'à présent, les actions du gouvernement pour résoudre ce problème se sont concentrées sur la criminalisation du premier acteur de la chaîne productive : les cultivateurs de feuille de coca qui, dans ce cas, sont les plus vulnérables. Aucune action n'a été menée contre les réseaux paramilitaires et les narcotrafiquants.

Programmes de reconversion en rade

Le point quatre de l'Accord de paix traite spécifiquement des actions et des mesures qui devraient être prises pour trouver une solution au problème de trafic de drogues et de cultures d'usage illicite, n'a pas été mis en place. Jusqu'à aujourd'hui, les plans de développement territorial - au moyen desquels serait mis en application le premier point de l'Accord de réforme rurale intégrale - restent lettre morte. De la même façon, le Programme national intégral de substitution de cultures d'usage illicite (PNIS) n'a que peu avancé, malgré le fait que les communautés productrices ont manifesté leur volonté d'initier ces plans.

De plus, le droit à la participation politique a été nié à ces communautés après que le Congrès de la République a éliminé les circonscriptions spéciales pour la paix prévues dans l'Accord. Celles-ci visent à la restitution des droits des victimes, principalement leur droit à la participation politique.

Principaux acquis du processus de paix

Pourtant, tout n'est pas négatif. Suite aux accords de paix, les FARC ont remis 7'132 armes. A cela s'ajoute la livraison à la Mission des Nations Unies de plus de 900 dépôts d'armes lourdes et divers types de matériel de guerre. Ce désarmement a réduit le nombre de morts et de blessés. Récemment, la directrice de l'Hôpital militaire de Bogota, Clara Galvis a précisé que la dernière année seuls 37 militaires ont été hospitalisés contre des centaines de blessés et morts annuellement durant le conflit.

Des avancées importantes ont eu lieu dans le déminage. 228 municipalités sur 673, où des mines anti personnelles étaient dénombrées ont été nettoyées. Les victimes de ces mines ont été réduites de plus de 95%.

Des progrès ont aussi été enregistrés dans l'éradication de cultures de coca. 123'177 familles (dont 77'659 liées formellement au programme) se sont inscrites pour être bénéficiaires du programme de substitution volontaire de ces cultures illégales. Malgré la lenteur de l'engagement de l'Etat sur le terrain, 248'000 personnes (paysans, groupes ethniques, organisations de femmes, organisations sociales de 169 municipalités prioritaires) sont impliquées, d'une manière directe, dans le processus d'élaboration des 16 plans de développement avec un point de vue territorial, localisés dans les régions que contrôlaient les FARC. Un investissement initial de 95'000 millions de pesos (soit 32'6 millions de francs) est prévu pour créer des infrastructures dans ces municipalités.

Une autre réussite significative est l'intégration à la vie civile de plus de 12'000 guérilleros et membres de leur réseau. Sur ce nombre, 11'687 sont maintenant affiliés au système de santé et 8'856 aux fonds de pension. Les séquestrations ont chuté spectaculairement.

Le rôle de l'extrême droite

Pendant toute cette période, l'ex-président Alvaro Uribe et son parti du Centre démocratique (CD) ont cherché à minimiser les réussites du processus de paix. Alors qu'en 2014, ils accusaient le gouvernement de Santos de vouloir brader le pays à la guérilla. En 2018, ils ont exigé

que le processus soit adapté afin d'obtenir une «meilleure paix». Durant la campagne, le candidat du CD et aujourd'hui président élu, Iván Duque Márquez a assuré qu'il voulait «une paix sans impunité», qui se concentre sur les revendications des victimes et leur droit à la vérité, la justice, la réparation et des garanties de non répétition. Il a ainsi évoqué «un processus plus légitime».

Cependant, le 27 juin dernier, les uribistes ont fait voter par le Congrès deux articles dans la loi de procédure de la Justice spéciale pour la Paix, (JEP). Ces derniers n'ont pas d'autre but que de réduire l'Accord en miettes, comme ce fut annoncé dès le début de discussions par les ailes les plus radicales de ce courant.

Rappelons que la JEP est une juridiction liée aux accords de paix. Celle-ci stipule que toute personne liée à des délits lors du conflit armé doit s'y présenter. Selon le dernier rapport de son secrétariat exécutif, 99% des militaires et 93% des démobilisés des FARC ont signé des engagements. Plus de 3'500 ex-guérilleros et près de 1'750 militaires et policiers sont déjà prêts à se présenter à la Salle de reconnaissance de la vérité de la JEP. Les civils qui ont financé la guerre, doivent quant à eux se présenter seulement sur une base volontaire à cette juridiction.

Par son vote de juin, la coalition d'extrême droite et droite au Congrès porte gravement atteinte à la portée de la justice pour la paix, notamment en demandant de surseoir à la comparution des militaires poursuivis pour des délits perpétrés durant le conflit armé. Cette décision va à l'encontre des desiderata des principaux intéressés. Un jour avant le vote, le haut commandement des Forces armées et le directeur général de la Police nationale ont adressé une lettre énergique à la sénatrice Paloma Valencia (CD), en exigeant «une réglementation urgente de la JEP». Ils demandaient que le projet soit approuvé comme il l'avait été par la Chambre de représentants. Ceci afin de «garantir la sécurité juridique des membres des forces publiques tant au niveau national qu'international». En effet, les militaires craignent de se

Suite de la page 5

retrouver devant la Cour pénale internationale.

Cette fracture entre les chefs des forces armées et le Centre démocratique est importante à relever. « Avec cette loi, ils ont sacrifié les militaires et les policiers pour sauver l'impunité d'Uribe », a relevé Gustavo Petro, ex-candidat de la gauche à la présidentielle. Uribe et son parti craignent que les militaires soumis à cette juridiction livrent à la justice les preuves des atrocités commises par d'anciens membres des gouvernements successifs d'Uribe et surtout les noms de responsables du gouvernement dans des crimes de guerre et délits de lèse-humanité. Cela concerne notamment les exécutions extrajudiciaires de plus de 4'000 jeunes euphémiquement dénommés « faux positifs » (assassinats de civils innocents, dans le but de les faire passer pour des guérilleros morts).

Des résultats électoraux encourageants

Bien qu'elles aient été considérées comme les plus pacifiques dans l'histoire du pays, les élections législatives du 11 mars dernier ont été marquées par une ample polarisation de la société inspirée par l'extrême droite, par un sabotage de campagnes électorales et par l'usage de fausses informations afin de garantir des votes mensongers. Malgré cela, le centre-gauche formé par l'Alliance Verte, le Pôle Démocratique et la Liste des Décents, regroupé dans la coalition Colombie humaine, est passé de 10 sénateurs en 2014 à 24 (+22%) en 2018, se renforçant de façon surprenante. Il s'est positionné

comme l'une des forces politiques significatives pour les quatre années à venir. À la Chambre des Représentants, ce groupe est passé de 9 à 14 sénateurs (+8,4%). Au sein des forces d'extrême droite et de droite, le Centre démocratique s'est consolidé comme la principale force politique en Colombie, passant de 39 à 51 congressistes.

À l'issue du premier tour de la présidentielle, le représentant du centre-gauche, Gustavo Petro, a affronté Ivan Duque, candidat de la coalition regroupant l'extrême droite et la droite.

Pour la première fois dans l'histoire, le bipartisme traditionnel conservateur-libéral colombien, représentant des intérêts de l'establishment dominant, a été battu en brèche. Iván Duque a finalement remporté le scrutin par 54% des voix contre 42% à Gustavo Petro, qui sera le chef de l'opposition au parlement. L'enjeu pour Iván Duque sera d'accomplir la promesse faite à son chef, Álvaro Uribe: démanteler le pouvoir judiciaire, mettre fin à la justice transitionnelle (JEP). Et surtout éviter que l'ex-président, le vrai pouvoir derrière le trône, soit emprisonné du fait des nombreuses dénonciations à son encontre pour sa responsabilité dans des crimes contre l'humanité et ses liens avérés avec le narcotrafic.

En février dernier, la Cour suprême de justice a cependant décidé d'enquêter pour corruption et fraude sur Alvaro Uribe suite aux fausses accusations qu'il a portées contre le sénateur du Pôle Démocratique, Ivan Cepeda. Le 2 septembre, le bureau du Procureur général de Colombie a ouvert une enquête sur d'anciens gouverneurs du département d'Antioquia, dont

l'ex-président, dans le cadre d'une enquête d'une investigation sur le financement de groupes paramilitaires par des employés de la multinationale Chiquita.

Du fait des accords de paix, trois scrutins électoraux ont pu se dérouler en 2018 sans qu'aucun bureau de vote n'ait été déplacé du fait de problèmes d'ordre public ou de menaces des groupes armés. Ceux-ci ont contribué à une augmentation importante des taux de participation électorale. Lors des élections législatives, celui-ci a augmenté de 5% et de 13% entre le premier et deuxième tour de la présidentielle.

Les raisons des assassinats de leaders sociaux

Le 5 juillet, différentes organisations de défense des droits humains ont présenté devant la Commission de la Vérité, issue elle aussi des accords de paix, un rapport concernant la violence contre les leaders sociaux et communaux entre 2002 et 2015.

Celui-ci démontre qu'une grande partie des actes de violence contre des défenseurs des droits de l'homme ne concernait pas directement le conflit armé entre l'État colombien et les groupes armés. « Les luttes pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que pour la justice sociale, sont les causes qui conduisent à la violence contre ceux qui défient le pouvoir des élites économiques et politiques. Le conflit armé est utilisé comme prétexte pour justifier et cacher ce type de violence. Nombre des défenseurs des droits humains assassinés ont été présentés comme guérilleros tués au combat dans le cadre du phénomène dénommé des « faux posi-

tifs », bien qu'ils aient été probablement assassinés pour des raisons liées à leur travail de défense des droits », souligne le rapport.

Du 1^{er} novembre 2002 jusqu'en novembre 2017, 610 défenseurs des droits humains ont été assassinés et 4'300 ont été victimes d'attaques. Ces dernières années, celles-ci ont cru de plus de 100%.

Ces agressions sont le fait des services de renseignement du gouvernement. Elles comprennent aussi la criminalisation sans fondement de la part du système de justice, des exécutions extrajudiciaires imputées aux forces de sécurité de l'État ou par des groupes paramilitaires qui agissent avec la connivence, l'accord ou la tolérance des forces de sécurité de l'État. L'usage excessif de la force de la part des escadrons mobiles anti-émeutes (Esmad) de la Police nationale est encore pointé du doigt.

Le rapport souligne que dans très peu de cas les instigateurs intellectuels des crimes ont pu être identifiés. Ce, en raison de la corruption de la police qui, bien souvent, se trouve au service de ceux qui détiennent le pouvoir, leur permettant d'agir en toute impunité.

Le rapport montre enfin que la majorité des homicides se concentre dans des zones du pays avec de hauts niveaux de militarisation et où existent des conflits de contrôle territorial, d'accès aux revenus et aux ressources naturelles existent. Ceux-ci ont trait au contrôle de la terre, des méga-projets routiers, des infrastructures, de l'exploitation des mines (légal ou illégal) ou du trafic de stupéfiants. ■

German Osorio

Les damnés de la terre en deuil

HOMMAGE • Figure de proue du mouvement altermondialiste, économiste, marxiste, Samir Amin n'a eu de cesse de combattre la domination coloniale et capitaliste. Il s'est éteint à la mi-août à Paris. Il avait 87 ans.

Né en 1931, en Égypte, d'un père égyptien et d'une mère française, Samir Amin a grandi à Port-Saïd. Il part rapidement en France poursuivre ses études et obtient un diplôme en sciences politiques en 1952, puis un doctorat en statistiques (1956) et un en économie (1957), avant de devenir agrégé en sciences économiques. Pourtant, dans son autobiographie, écrite en 1990, *Itinéraire intellectuel*, il écrit qu'afin de passer un temps substantiel en « action militante » il ne pouvait consacrer qu'un minimum de travail à la préparation de ses examens universitaires! D'ailleurs, dès son arrivée à Paris, ses réflexions, sur la société égyptienne comme sur le monde, et sa volonté d'engagement l'amènent à rejoindre les rangs du Parti communiste français (PCF), avec lequel il gardera toujours un lien privilégié, malgré une distanciation basée notamment sur une autre vision de l'Union soviétique et un rapprochement avec des cercles maoïstes.

Un économiste progressiste

Ce n'est sans doute pas l'essentiel, tant les idées de Samir Amin auront irrigué les pensées progressistes, particulièrement dans le domaine de l'économie. L'homme ne prêtait jamais le flanc ni à la simplicité outrancière ni à la démagogie et moins encore au mépris intellectuel. Lorsqu'il soutenait - il n'a cessé de le faire toute sa vie - que « Marx n'a jamais été aussi utile », ce n'était pas une formule mais bien la volonté de montrer que le marxisme était une formidable boîte à outils permettant de décortiquer le monde tel qu'il est, de le comprendre, non pas comme une fin en soi mais pour mieux le changer. Comme si, dans une pièce, on ouvrait une fenêtre pour dissiper l'air vicié, dégager les meubles, briser les cloisons et, enfin, avoir à disposition un nouvel espace où plus rien ne sera comme avant.

C'est d'ailleurs avec ces outils-là qu'il élabore et qu'il publie ensuite, en 1973, sa théorie du Développement inégal, ouvrage central dont le sous-titre est sans équivoque: *Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Il est toujours malaisé dans un article de presse, court par essence, de résumer cette idée majeure qu'il approfondira en 1976 avec *L'impérialisme et le développement inégal*. Il y dénonce le système économique mondial construit sur les relations asymétriques entre le « centre » dominant (les



Dans « L'impérialisme et le développement inégal », Samir Amin dénonce le système économique mondial construit sur les relations asymétriques entre le « centre » dominant et la « périphérie »

DR

pays dits développés) et la « périphérie » dominée (les pays du tiers-monde, qu'on appelle désormais pour mieux cacher leur réalité pays en voie de développement). « Il s'agit d'élucider les mécanismes de la dépendance, à la lumière de l'analyse marxiste du mode de production, en insistant sur l'idée qu'un système n'est pas dépassé à partir de son centre, mais de sa périphérie », notait l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch. À propos de ce même ouvrage, le chercheur Philippe Hugon écrivait en 1974 dans la *Revue Tiers Monde*: « Elle permet de poser les problèmes du développement dans leur dimension mondiale, évite d'assimiler sous-développement et traditionalité, et montre que les pays sous-développés sont le produit de la domination impérialiste qui les a transformés et intégrés

au système capitaliste mondial. » Faut-il préciser que Samir Amin - prix Ibn-Rushd pour la liberté de pensée en 2009 - appuie sa démonstration sur une expérience « de terrain » comme on dit.

Président du Forum mondial des alternatives (FMA) et directeur du Forum du tiers-monde à Dakar, Samir Amin avait été le conseiller du gouvernement malien de 1960 à 1963. Il avait fondé, dans la capitale sénégalaise, l'Institut africain de développement économique et de planification et avait participé à la création d'Enda Tiers-Monde, l'une des premières ONG africaines. Adversaire farouche du colonialisme qui « a cédé la place à de nouvelles formes d'impérialismes », il intervenait régulièrement à la Semaine anticoloniale, organisée chaque année

en France. Rigoureux, conscient des enjeux et des réalités existantes, Samir Amin aimait à dire: « Nous vivons l'automne du capitalisme mais pas encore le printemps des peuples », se situant ainsi dans le « clair-obscur » cher à Antonio Gramsci

Samir Amin est l'auteur de nombreux ouvrages. On retiendra ses ouvrages fondateurs, *Le Développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique* (1973) et *L'impérialisme et le développement inégal* (1976). Plus récemment, il avait publié, *Le Monde arabe dans la longue durée, le printemps arabe* (2015), *Le Temps des cerises* et *Le Centenaire de la révolution d'Octobre* (2015, Delga). ■

Pierre Barbancey

Paru dans *L'Humanité*

Le Fauve qui laissait éclater les couleurs

EXPO • Une splendide exposition est consacrée par la Fondation de l'Hermitage à Henri Manguin, peintre français inscrit dans le courant du fauvisme du début du XX^e siècle.

Henri Manguin (1874-1949) passe parfois pour un «second couteau» parmi les Fauves. Son nom est un peu éclipsé par ceux de Matisse, Braque, Marquer, Dufy, Derain ou encore Vlaminck. Réputation injuste. Le visiteur de la remarquable exposition de l'Hermitage s'en convaincra. On en sort littéralement ravi.

Manguin a très vite adhéré au Fauvisme. Rappelons que ce mouvement pictural assez éphémère (1905-1909), que l'on considère souvent comme la première révolution artistique du 20^e siècle, a rassemblé des artistes voulant exalter la couleur pure. La force explosive de celle-ci a fait scandale au Salon d'Automne. C'est de manière péjorative qu'un critique a parlé de «Fauves» (sortant donc du «bon goût») et ce terme est resté.

Une première salle permet de suivre les débuts de Manguin. Déjà dans *La petite Italienne* de 1903, on sent son amour des couleurs vives. Plus tard, avec son adhésion au Fauvisme, il laissera éclater celles-ci : des rouges, des verts crus, des mauves et surtout des violets – sa couleur préférée – en privilégiant les dissonances.

Manguin a peint des paysages de Saint-Tropez, alors vierge de touristes. Le Midi avec ses couleurs éclatantes, comme les rochers rouges du massif de l'Esterel ou ceux de la région de Cassis, avec le vert des pins, le bleu intense de la Méditerranée et celui du ciel, ne pouvait que plaire à ces peintres souvent issus du Nord de

la France et habitués à des tons plus pâles, des ciels plus brumeux.

«Le peintre voluptueux»

L'artiste a aussi été le peintre de la femme, souvent représentée couchée sur une chaise longue, au repos, ou nue et alanguie. Guillaume Apollinaire appelait Manguin «le peintre voluptueux». Son épouse Jeanne fut presque son unique modèle.

Le deuxième étage est consacré à ses natures mortes. On y sent la forte influence de Cézanne. Mais chez Manguin, les couleurs sont plus crues. On en a un admirable exemple avec *Fruits dans un plat rond* (1909). Remarquons aussi que l'artiste, à l'instar de son compagnon Matisse, aimait représenter les tentures, les tapis aux motifs géométriques. Ce goût est attesté par le célèbre mécène Hans R. Hahnloser, qui accueillit Manguin dans sa villa Flora à Winterthour. La volupté chez Manguin est donc aussi dans son traitement des choses inanimées. On admirera particulièrement la toile représentant Jeanne devant une grande nature morte de fruits... que l'on a presque envie de manger. Ce qui rattache l'artiste à la grande tradition des peintres hollandais voulant rivaliser avec le réel.

On pourra passer plus rapidement sur les œuvres exposées au sous-sol. Il faut malheureusement reconnaître que les tableaux postérieurs à la grande époque fauve témoignent de



Nu sous les arbres, Jeanne, 1905.

ProLitteris, Zurich

moins de force créatrice. Sur le plan artistique, Henri Manguin semble un peu se survivre à lui-même.

Le visiteur bénéficie gratuitement d'un audioguide. Où il entendra notamment les commentaires, tant picturaux qu'anecdotiques, de Jean-

Pierre Manguin, le petit-fils de l'artiste, responsable de ses archives.

Et s'il en a encore le courage au terme de cette très riche exposition, il pourra admirer un choix de tableaux de la collection de l'Hermitage, avec notamment des toiles de Félix Vallotton,

Suzanne Valadon (la mère d'Utrillo) et Albert Marquet, trois artistes qui furent proches de Manguin. ■

Pierre Jeanneret

«Manguin. La volupté de la couleur», Fondation de l'Hermitage, Lausanne, jusqu'au 28 octobre.

Quand la couleur noire décline toute sa variété

EXPO • A l'occasion de son 40^e anniversaire, la Fondation Gianadda expose l'œuvre austère et exigeante de Pierre Soulages

Des esprits chagrins ont parfois reproché à Léonard Gianadda de donner dans la facilité, en mettant sur pied des expositions attirant un très grand nombre de visiteurs. Ce reproche est à la fois injuste et faux. Injuste parce qu'en offrant aux yeux du public des chefs-d'œuvre reconnus, la Fondation a fait entrer dans un musée d'art toute une frange de la population qui n'y mettait jamais les pieds. Et faux parce que, dans le cadre de ses expositions intermédiaires, elle a proposé des noms moins connus et appartenant à la

création la plus contemporaine. Citons, en vrac et parmi d'autres, Zao Wou-Ki, André Raboud, Jules Bissier ou encore Sam Szafran...

Proposer Pierre Soulages pour la grande exposition d'été constitue un acte de courage. Car si cet artiste presque centenaire (il est né en 1919) est internationalement célèbre, son œuvre, où le noir a pratiquement éclipsé toutes les autres couleurs, peut être qualifiée d'austère, d'exigeante, voire de janséniste, vocable que l'on a également utilisé pour qualifier les films de Robert Bresson. Du

noir partout oui, dans une œuvre par ailleurs résolument non-figurative, mais ce noir revêt des formes, des luminosités et des épaisseurs très diverses. Soulages a toujours été un chercheur au niveau des matériaux. Il a longtemps utilisé le brou de noix, puis il a, le premier, donné ses lettres de noblesse au goudron. Il travaille sur différents supports : papier brun ou blanc, verre, toile, bois... On note malgré tout quelques intrusions d'autres couleurs dans ses toiles : des taches brunes, blanches ou rouges, qui ne font qu'accroître, par

contraste, la primauté du noir. Quant aux formes - souvent des bandes horizontales droites ou ondulantes - l'artiste les a travaillées à l'aide de très larges brosses. Il joue aussi sur les épaisseurs, créatrices de reflets, si bien qu'on peut parler, à propos de certaines toiles, d'un noir «lumineux», même si c'est un oxymore. Le visiteur découvrira aussi le travail du peintre à travers les photographies réalisées sur lui par Vincent Cunillère.

Et pour sortir un peu du noir, on changera d'atmosphère dans la salle

consacrée à vingt-six peintures du collectionneur de Winterthour Bruno Stefanini, déposées pour dix ans à la Fondation. On y remarquera surtout d'admirables toiles de Hodler et Vallotton. Enfin, on ne saurait visiter une exposition chez Gianadda sans faire le tour du beau jardin arboré, avec son rare ensemble de sculptures figuratives ou abstraites. C'est à chaque fois un enchantement! ■

Pierre Jeanneret

«Soulages. Une rétrospective», Fondation Pierre Gianadda, Martigny, jusqu'au 25 novembre.

«La Green Box» ou la poésie de Victor Hugo en chansons

MUSIQUE • Le chanteur et musicien de La Rue Ketanou Florent Vintrigner sort un album autour des 10 poèmes de Victor Hugo.

La pochette de cet album, paru en mai de cette année, intrigue : un bélier rose surmonté du titre *La Green Box* en écriture dorée. Habillage surprenant pour une mise en musique et en chansons de textes de Victor Hugo. Ce titre vient de l'auteur lui-même, comme expliqué dans le dossier de presse de l'album : «Dans son roman, *L'Homme qui rit*, Victor Hugo imaginait un théâtre ambulancier sous forme de roulotte, tenu par des philosophes saltimbanques, et qui avait la capacité de se fondre dans le décor des villes pour distribuer aux habitants un peu de rêve et de matière à réflexion. Ce théâtre s'appelait *La Green Box* [...]. Et pour celles et ceux qui pensent que Victor Hugo n'aimait pas la musique, il faut rappeler qu'il n'est vraisemblablement pas l'auteur du célèbre «Défense de déposer de la

musique le long de mes vers». Cette formule probablement due à Leconte de Lisle, vient qu'à cette époque, des musiciens se permettaient de mettre en musique des poèmes avec parfois plus de préférence que de talent.

L'actualité de textes d'il y a 150 ans

Rassurez-vous, ici le talent est bien au rendez-vous ! Florent Vintrigner l'un des trois musiciens chanteurs, de La Rue Ketanou, a été approché par le Théâtre du Fil dans la banlieue parisienne pour la mise en musique de poèmes de Victor Hugo dans le cadre leur mise en scène du roman *L'Homme qui rit*. Si l'on connaît les longues, voire très longues descriptions que l'on trouve dans des romans comme *Notre-Dame de Paris* ou *Les Misérables*, l'on connaît moins les poèmes de ce

célèbre auteur.

Pour Florent Vintigner c'est un véritable coup de foudre et l'idée germe en lui d'un spectacle et d'un album autour de ces poèmes. Pour ce projet, il s'entoure de deux musiciens qui travaillent habituellement comme ingénieurs du son pour La Rue Ketanou. Le trio est ainsi formé de Florent Vintrigner (chant, banjo, guitares, harmonica et accordéon), Benoît Laur (arrangements, programmation, batterie, basses, claviers clarinette, guitare et chœurs) et Arnaud Viala (arrangement et réalisation). Les dix poèmes choisis pour composer l'album alternent chroniques de la vie quotidienne et des textes qui résonnent étonnamment avec notre actualité politique. C'est un univers musical folk-blues qui est choisi pour les porter vers nous et l'alchimie fonc-

tionne à merveille. Cette réalisation musicale fait de *La Green Box* un superbe album de chansons

Mentionnons, à titre d'exemples, *Novembre* qui prend ici la forme d'une balade mélancolique entre slam et chanson ou *Le voile*, texte qui résonne étrangement avec notre actualité. Cette superbe réalisation musicale met en lumière la modernité de ces textes écrits il y a près de 150 ans. *La Green Box* donne vie à la poésie en la faisant sortir de la typographie et des livres. C'est un véritable travail de passeurs culturels qui réalisé ici par Florent Vintrigner, Benoît Laur et Arnaud Viala qui permettra, sans aucun doute, de faire découvrir Victor Hugo à de nouveaux publics. ■

Claude-Alain Frund

La Green Box, LRK Productions, CD ou vinyle.

Paul Graham: la rue américaine redécouverte

EXPO • Marqué par la photographie sociale britannique et les coloristes américains (dont Stephen Shore), l'Anglais a inventé son propre langage visuel pour devenir une référence de la photo contemporaine

Les images du Britannique né en 1956 Paul Graham composent l'exposition *La Blancheur de la baleine*, un titre inspiré du roman d'Hermann Melville, *Moby Dick*, réunissant des séries photo produites de 1998 à 2011. Pour en saisir une part des origines, pourquoi ne pas revenir au travail *Les Américains* du photographe suisse Robert Frank qui fait l'objet d'une autre exposition à l'accrochage serré aux Rencontres de la photographie d'Arles. Appareil photo au poing, Frank arpente les Etats-Unis en 1955. Il en retire un ensemble de notes prises sur le vif et non une investigation: ouvrir au travail, la route, noceurs... Des premières années empreintes d'une «rigueur helvétique acquise à l'école du graphisme. Son travail est marqué par la vitesse des lignes de fuite, le décentrage du sujet et la rythmique saccadée. Pour aller vers une déconstruction incarnée alors par «le Nouveau Roman et la Beat Generation», souligne Sam Stourdzé, directeur des Rencontres. Le «choc Robert Frank» est dans la puissance d'une écriture photo qui réveille l'ordinaire, chante les marges, ce que l'on oublie de voir.



Paul Graham, La Nouvelle-Orléans, Série *Un Scintillement de possibilité*, 2003-2006.

Paul Graham

L'ordinaire autrement

Ainsi en va-t-il, à sa manière, de Paul Graham, pour son œuvre *Nuit américaine*. Cette dernière interroge, comme nulle autre, notre façon de percevoir et de rendre compte de réalités sociales tout en brouillant la vision. A côté de tirages aux couleurs éclatantes de riches pavillons de banlieues, d'autres images dévoilent des zones défavorisées, invisibilisées par le politique, le social et l'économique. Elles sont volontairement surexposées, immergées dans une brume vaporeuse de blanc suaire. A leur sortie en 1998, la plupart des photographes américains ne décèle qu'un gimmick, un effet facile. Or Graham fut depuis copié au cinéma par Sofia Coppola. Ce davan-

tage pour déréaliser l'objet filmé et l'amener dans la rêverie que pour la grande sensibilité du Britannique à la lumière, aux séquences et à la blancheur comme dramaturgie de l'apparition et de la disparition convoquant l'inertie, l'absence et le détachement.

S'interrogeant sur la blancheur, Melville écrit: «Est-elle par son infinitude le vertigineux miroir du grand vide sans cœur et des immensités de l'univers?». Une autre dimension liée à la blancheur est soulevée par le sociologue français David Le Breton. «La blancheur est cette volonté de ralentir ou d'arrêter le flux de la pensée, de mettre enfin un terme à la nécessité sociale de toujours se composer un

personnage selon les interlocuteurs en présence», écrit-il. C'est un voyage de l'œil entre toute une gamme de tons, d'un spectre à l'autre, qu'exacerbent les clichés de l'Anglais. «C'est un peu comme sortir d'une séance de cinéma et être frappé par la pauvreté chromatique que le regard enregistre quotidiennement», relève-t-il. Le mouvement vers le blanc accompagne métaphoriquement l'effacement social et la réduction des possibles qui s'accroissent plus l'on descend dans l'échelle sociale.

Un accrochage cinéma

En entretien, le photographe évoque «la fracture sociale, l'invisibilité psy-

chologique ou la banalité de lieux communs que l'on ne voit plus». Il aborde aussi ceux qu'il nomme les «dépossédés» à travers *Un scintillement de possibilité*. Cette série est une force de récit épique du minuscule et de l'accessoire. A l'instar de ce SDF vendant des fleurs et saisi à l'heure bleue, elle convoque «les choses les plus simples, ténues, couper l'herbe, attendre un bus, fumer. Si vous regardez attentivement ces moments, ils peuvent acquérir une beauté à partager, une forme de magie apaisée.» Elle est le résultat de rencontres de personnages hétéroclites et un bel éloge de l'errance mettant en lumière divisions et inégalités sociales. Photographe

marcheur et humaniste, Paul Graham reconnaît l'origine de sa démarche dans ses lignes de l'écrivain Georges Perec: «Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il? Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire?» (*L'Infra-ordinaire*).

Ainsi sa série *Le Présent* vient-elle restituer les flux énergétiques et les physicalités fébriles qui traversent une mosaïque d'existences urbaines. Ces dernières se répondent par de multiples connexions et similarités. Le photographe américain célèbre pour ses descriptions naturalistes de réalités quotidiennes, Walker Evans évoquait «ces anonymes qui vont et viennent dans la cité... c'est sur la manière... dont ils produisent gestes et signes que nous devons nous concentrer, consciencieusement, avec l'appareil photo.»

Aux yeux de Sam Stourdzé, «quelques décennies après Robert Frank, Paul Graham provoque un choc identique dans sa manière de raconter l'ordinaire. Et surtout de le mettre en rythmes, le séquencer.» Son approche par séquences de plusieurs images formant des amorces de récits montre que l'image fixe et celle animée ont beaucoup en commun. Jean-Luc Godard n'aimait-il pas à dire que le cinéma n'était rien d'autre que 24 photographies par seconde? «Graham fait se chevaucher, à des niveaux différents, ses séries composées de 3-4 photos. on rejoint ainsi cette idée chère aux séries télévisées, où l'on suit un personnage pour mieux le lâcher afin de se mettre à la poursuite d'un autre, comme dans la vie.» ■

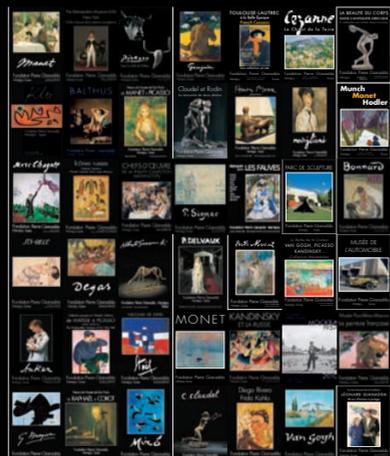
Bertrand Tappolet

Paul Graham, *La Blancheur de la baleine*, Arles. Livre édité chez Mack, 2015. Jusqu'au 23 sept. Rens.: www.rencontres-arles.com et www.paulgrahamarchive.com

PUBLICITÉ

Fondation Pierre Gianadda

1978 40 ANS 2018
10 MILLIONS DE VISITEURS



SOULAGES
Une rétrospective

Martigny

15 juin - 25 novembre 2018
Tous les jours de 9 h à 19 h

Suisse

A travers l'histoire mouvementée de la Silésie

LIVRE • Le Polonais Szczepan Twardoch signe un remarquable roman.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que le roman *Drach* est un chef-d'œuvre. Il constitue une vaste fresque romanesque à travers l'histoire de la Silésie, terre natale de l'auteur. Il est profondément original par sa structure «éclatée»: il mélange les époques, de l'aube du 20^e siècle à l'ère du téléphone portable. Et cela sans que le lecteur se perde dans ce tourbillon d'événements privés ou politiques, de guerres et de changements d'identité étatique. Autre particularité: la traductrice a choisi de conserver les éléments de dialogues dans leur langue d'origine: l'allemand, le polonais, le silésien. On goûtera la saveur de ces idiomes, pour les deux derniers peu connus. Mais qu'on se rassure: leur traduction nous est donnée en fin de volume (avec le désagrément cependant de devoir changer de page, ce que des notes infrapaginales eussent évité...)

Le récit nous est conté par une narratrice intemporelle, dont on comprend vite que c'est la Terre. En elle se dissolvent les cadavres lors de leur processus de putréfaction, décrit de façon très réaliste, avec un certain goût de l'auteur pour le macabre. En elle les hommes creusent les

galeries des mines de charbon. Elle sait tout de ces fourmis humaines qui se meuvent à sa surface, elle raconte leur passé, elle prédit leur mort proche ou lointaine. Or il faut dire que la mort est omniprésente dans cette histoire de plus en plus noire et tragique, l'horreur banale culminant avec la Seconde Guerre mondiale.

Une terre convoitée

Une histoire où les guerres tiennent une place centrale. Qu'il s'agisse de celle de 1914-18 dans les Flandres ou à Verdun, à laquelle plusieurs personnages participent dans les armées du Reich allemand, ou immédiatement après celle-ci des combats entre membres des Freikorps, se recrutent dans l'extrême-droite germanique, et partisans de la Pologne en train de naître, enfin des batailles de 1939-1945. Car la Silésie est, par ses richesses minières, un territoire que ne cessèrent de se disputer Allemands, Russes et Polonais. Les lieux et leurs noms attestent ces modifications de frontières: «En 1996, Nikodem Gemander est assis à l'endroit même où se situaient autrefois le cinéma, le théâtre, le restaurant, la terrasse du Stadtgarten et le cimetière

soviétique. Ce lieu se nomme désormais la place Adam Mickiewicz [grand poète romantique et nationaliste polonais du 19^e siècle]» Ou encore: Preiswitz se nomme maintenant Przystowice, Neubersteich est devenu Nieborowitz, etc.

Le roman revêt aussi un aspect ethnographique: il nous plonge dans cette Silésie qui nous est si étrangère, avec ses nourritures, ses costumes traditionnels aujourd'hui quasi disparus, ses fêtes dont des noces hautes en couleurs, ses rites comme la mise à mort du cochon. La sexualité y joue aussi un rôle important. Les personnages sont bien typés. Ils connaissent pour la plupart un destin tragique.

Tout cela, pour la narratrice, n'est cependant qu'agitation superficielle des hommes et des femmes, se répétant de génération en génération. D'où son expression qui revient tout au long du livre: «mais ça n'a pas d'importance». Les êtres humains naissent, aiment, copulent, se reproduisent, travaillent, combattent, meurent puis se fondent dans la Terre, qui seule est éternelle. ■

Pierre Jeanmeret

Szczepan Twardoch, *Drach* (traduit du polonais), Ed. Noir sur Blanc, 2018, 399 p.